



Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

DICRIM

Commune de FLEUREY-SUR-OUCHÉ

Document à conserver

Edition 2026

MEMENTO

Numéros d'urgence :

- Pompiers : 18 ou 112
- SAMU : 15 ou 112
- Police : 17 ou 112
- Sourds ou malentendants : 114

Numéros utiles :

- Mairie : 03 80 76 07 47
- Communauté de Communes (CCOM) 03 80 49 77 43
- Gendarmerie de Velars-sur-Ouche : 03 80 50 90 50
- Préfecture de Côte-d'Or : 03 80 44 64 00

Informations :

- France Bleu Bourgogne : 103.7 FM
- France Inter GO : 162 KHz
- Météo France : www.meteofrance.com
- Vigilance crues: www.vigicrues.gouv.fr
- Portail du ministère de l'environnement : www.prim.net
- Préfecture de Côte-d'Or : www.cote-dor.gouv.fr

Pour en savoir plus :

- E-mail mairie de Fleurey-sur-Ouche : contact@fleureysurouche.fr



RISQUE NUCLEAIRE

Selon les autorités compétentes, le risque nucléaire lié à VALDUC ne concerne que les 8 communes autour du site.

Le site de VALDUC ne représente donc aucun risque pour la commune de Fleurey-sur-Ouche.

A titre informatif :

- Des éléments radioactifs peuvent être rejetés accidentellement dans l'air et transportés au gré des vents, souvent très loin de leurs lieux d'émission. On parle alors de **contamination de l'air**.

- En respirant cet air contaminé, l'Homme absorbe certaines des particules radioactives véhiculées par l'air. On dit qu'il y a **inhalation d'éléments radioactifs**. Une certaine quantité des particules radioactives véhiculées par l'air se dépose sur le sol, les végétaux, dans l'eau des rivières ou des lacs : il y a **contamination de l'environnement**.

- Si l'Homme consomme des légumes ayant poussés sur un sol contaminé ou des légumes sur lesquels se sont déposées des particules radioactives, il ingère une partie de leur radioactivité. Les éléments radioactifs inhalés ou ingérés circulent dans l'organisme et vont se fixer temporairement sur certains organes. On dit qu'il y a **contamination interne de l'organisme**.

L'alerte est déclenchée dans le cadre du plan ORSEC par le préfet.

Les consignes de sécurité seront alors données par le Directeur des Opérations de Secours (DOS) dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

EDITO

Prévenir pour mieux réagir !

La sécurité des habitants de Fleurey-sur-Ouche est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale et de moi-même. A cette fin, et conformément à la réglementation en vigueur, le présent document vous informe des principaux risques identifiés et cartographiés à ce jour sur la commune, ainsi que les consignes de sécurité à connaître en cas d'événement. Il mentionne également les actions menées afin de prévenir les conséquences de ces risques.

Je vous demande de lire attentivement ce document, et de le conserver précieusement.

En complément de ce travail d'information, la commune a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation, au niveau communal, des secours en cas d'événement.

Je vous invite, par ailleurs, à venir consulter, en mairie, les dossiers d'information et les plans mentionnés dans les pages qui suivent.

Le Maire

Jean-Marc MARCHAL



zone exposée
aux glissements
de terrain

zone exposée
aux glissements
de terrain



zone exposée
aux glissements
de terrain

- 
- zone exposée
aux glissements
de terrain



zone exposée
aux glissements
de terrain



RISQUE MOUVEMENTS DE TERRAIN



La commune de Fleurey-sur-Ouche est concernée par plusieurs types de mouvements de terrain : effondrement de cavités, chute de blocs rocheux (falaises et fronts de carrières).

Mesures prises dans la commune :

- Identification des cavités souterraines (voir carte)
- Travaux de purge des falaises les plus dangereuses (Roches d'Orgères).
- Sécurisation de la carrière du Chaillot.

Consignes de sécurité :

Les phénomènes repérés sur la commune sont ponctuels et très localisés. **La meilleure prévention consiste à être vigilant dans les zones concernées.**

Ce que vous devez faire :

- Si vous connaissez ou découvrez une zone à risque non référencée, prévenez la mairie.
- Évitez de vous approcher sans l'avis d'un spécialiste.
- Si vous êtes témoin d'un accident :
- Prévenez immédiatement les secours au 18 (ou 112) en indiquant un maximum de précisions sur la localisation du site et vos coordonnées.
- Restez sur place en attendant l'arrivée des secours.

L'ORGANISATION DE CRISE

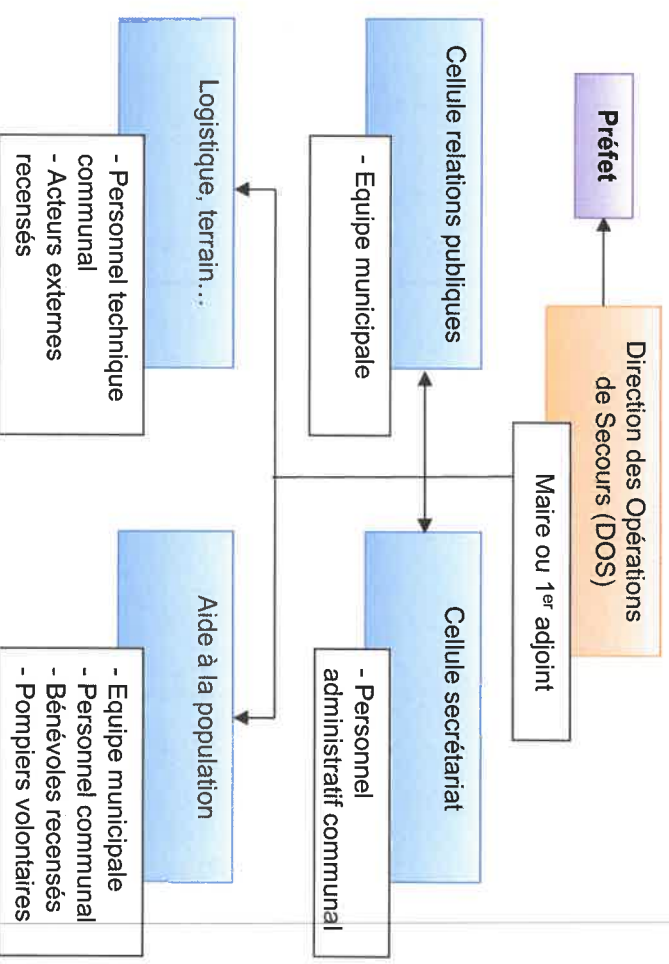
Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

Le PCS est l'outil de gestion de crise, élaboré par la commune, sous la responsabilité du maire.

Il est la continuité, au niveau communal, des dispositions ORSEC. Il permet, ainsi, de remplir les obligations d'alerte, d'information, de protection et de soutien de la population, au regard des risques connus.

En cas de crise majeure, le maire déclenche donc le plan communal de sauvegarde en coordination avec les services de l'Etat.

Le Poste de Commandement Communal (PCC) :



L'ALERTE

En cas d'évènement grave, l'alerte est de la responsabilité du maire.

Selon la nature de l'évènement, elle est diffusée par différents moyens :

- La sirène :
 - Début d'alerte = 3 séquences de 1mn 41 s chacune
 - Fin d'alerte = son continu de 30 s
- Le porte-voix :
- Les radios ou télévisions locales :
- Les messages téléphoniques :
- Les courriels :
- Le porte-à-porte :
- Le panneau d'affichage informatique :



RISQUE TRANSPORTS DE MATIÈRES DANGEREUSES

Si l'alerte a été donnée par la sirène, les services de secours ou autres, mettez-vous à l'abri :

- Restez chez vous ou rentrez dans le bâtiment le plus proche.
- Fermez les portes et les fenêtres.
- Arrêtez les ventilations.
- Écoutez la radio ou la télévision : France Inter GO, France Bleu Bourgogne, France 3 Bourgogne - Franche Comté.

Dans tous les cas:



- Ne fumez pas, ne provoquez ni flamme, ni étincelle.



- N'allez pas chercher vos enfants à l'école.



- Ne téléphonez pas, sauf pour donner l'alerte. En cas de fuite de gaz, n'utilisez pas de téléphone portable à proximité.



RISQUE TRANSPORTS DE MATIERES DANGEREUSES

Les conséquences d'un accident de transport de matières dangereuses sont liées à la nature des produits transportés qui peuvent être **inflammables**, **toxiques**, **explosifs** ou **radioactifs**.

Notre commune est concernée par un trafic assez important de matières dangereuses sur l'A38, la D905 ou la voie ferrée.

Pour information : les véhicules transportant des matières dangereuses sont identifiés par des plaques oranges et des étiquettes rouges spécifiques.

- Exemple de plaque orange :



- Exemple d'étiquette annonçant le type de danger :



Ce que vous devez faire pour vous protéger :

- Si vous êtes témoin, donnez l'**alerte** en précisant le lieu exact, et, si possible, le code danger du ou des produits concernés.
- S'il y a des victimes, ne les déplacez pas, sauf en cas d'incendie.
- Ne devenez pas une victime en touchant le produit et/ou en vous approchant.

Eloignez-vous, évitez de vous enfermer dans votre voiture.

- Si un nuage toxique vient vers vous, fuyez si possible selon un axe perpendiculaire au vent.



RISQUE TERRORISTE

Affiche gouvernementale 2025

FAIRE FACILE ENSEMBLE À tout moment, rester vigilant !

PRÉVENIR, C'EST PROTÉGER
L'absence d'opinion et d'avis
L'absence d'avis et d'avis
L'absence d'avis et d'avis
0 800 005 896

SOYEZ VIGILANT AU QUOTIDIEN
Ayez toujours votre téléphone
et votre carte d'identité avec vous.
Identifiez les personnes.

PRÉPAREZ VOTRE VOYAGE
• Vérifiez sans cesse la météo
• Vérifiez sans cesse la météo
• Vérifiez sans cesse la météo
• Vérifiez sans cesse la météo

FORMEZ-VOUS AU SECURISME
Soyez attentif à l'avis et à l'avis
Soyez attentif à l'avis et à l'avis
Soyez attentif à l'avis et à l'avis

17 POLICE SECOURS
112
114

CYBERVIGILANCE : ADOPTEZ LES BONNES RÉFLEXES
Consultez et partagez sur
les réseaux sociaux

Réagir en cas d'attaque

1. S'ÉCHAPPER
• Évitez les zones à fort trafic
• Évitez les zones à fort trafic
• Évitez les zones à fort trafic

2. SE CACHER
• Évitez les zones à fort trafic
• Évitez les zones à fort trafic
• Évitez les zones à fort trafic

3. ALERTE
• Évitez les zones à fort trafic
• Évitez les zones à fort trafic
• Évitez les zones à fort trafic

4. RÉFUGER
• Évitez les zones à fort trafic
• Évitez les zones à fort trafic
• Évitez les zones à fort trafic

ÉTAPES CERTAINES DE POUVOIR VOUS ÉCHAPPER SANS RISQUER ?
• Évitez les zones à fort trafic
• Évitez les zones à fort trafic
• Évitez les zones à fort trafic

UNE FOIS CACHÉ ET EN SÉCURITÉ, APPELEZ LES SECOURS
• Évitez les zones à fort trafic
• Évitez les zones à fort trafic
• Évitez les zones à fort trafic

SI SE CACHER OU ÉVACUER EST IMPOSSIBLE, ET SI VOTRE VIE EST EN DANGER
• Évitez les zones à fort trafic
• Évitez les zones à fort trafic
• Évitez les zones à fort trafic

FAIRE FACILE ENSEMBLE



RISQUE D'INONDATIONS



Le débordement de l'Ouche et du canal peut affecter certaines parties de la commune. A titre d'exemple, les habitations des quartiers de "la Vellotte", de la salle des fêtes et en bordure du canal ont subi la dernière crue d'avril 2024.

Mesures prises dans la commune :

- **Réalisation**, par les services de l'État, en concertation avec la mairie, d'un Plan de Prévention des Risques (PPR) approuvé par le préfet le 24/06/2014.
- **Prise en compte** des zones inondables dans les documents d'urbanisme.
- **Mise en place** de repères de crues sur le pont de l'Ouche.

Consignes de sécurité :

Si vous êtes concerné par le risque et inscrit au répertoire communal, vous serez informé de l'évolution de la situation par l'équipe municipale.

- **N'allez pas à pied ni en voiture dans les zones inondées.**
- Mettez-vous à l'abri et, si possible, montez à l'étage.
- Ecoutez la radio ou la télévision: France Inter GO, France Bleu Bourgogne, France 3 Bourgogne - Franche Comté.



- Coupez l'électricité et le gaz.



- N'allez pas chercher vos enfants à l'école.



- Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours.



RISQUE METEOROLOGIQUE

Comme toutes les communes du département, la nôtre peut être concernée par des événements météorologiques ayant une forte intensité.

Une carte de "vigilance météorologique" est élaborée, 2 fois par jour, à 6h00 et 16h00 (site de Météo-France www.meteo.fr).

Elle appelle l'attention sur la possibilité d'occurrence d'un phénomène météorologique dangereux dans les 24 heures qui suivent son émission.

Le niveau de vigilance des conditions météorologiques à venir est présenté sous une échelle de 4 couleurs.

Niveau 1 : Risque faible



Niveau 2 : Risque moyen



Niveau 3 : Risque fort



Niveau 4 : Risque très fort



Les divers phénomènes dangereux sont précisés sur la carte sous la forme de pictogrammes.

- Vent violent :
- Orages :
- Pluie, inondations :
- Neige, verglas :
- Grand froid :
- Canicule :





RISQUE METEOROLOGIQUE

Consignes de sécurité en cas d'alerte Orange:

- Mettez-vous à l'abri et/ou limitez tous déplacements.
- Écoutez la radio ou la télévision: France Inter GO, France Bleu Bourgogne, France 3 Bourgogne-Franche Comté.

Consignes de sécurité en cas d'alerte Rouge :

- Mettez-vous à l'abri et/ou limitez tous déplacements.
- Écoutez la radio ou la télévision : France Inter GO, France Bleu Bourgogne, France 3 Bourgogne - Franche Comté.



- Coupez l'électricité et le gaz.



- N'allez pas chercher vos enfants à l'école.



- Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours.

Après l'événement :

- Assurez-vous que des arbres ou des branches ne tombent pas.
- Ne rétablissez l'électricité que si l'installation est complètement sèche.
- Méfiez-vous des lignes téléphoniques et électriques.
- Chauffez dès que possible en cas d'infiltration d'eau.



RISQUE DE RUPTURE D'OUVRAGES

En cas de rupture éventuelle, deux ouvrages pourraient provoquer une onde de submersion susceptible de toucher la commune de Fleurey-sur-Ouche :

- le barrage de CHAZILLY
- le barrage de PANTHIER

Mesures prises :

- **Surveillance** générale des barrages et **entretiens réguliers**.
- **Réalisation** d'un plan communal de sauvegarde par la commune.

Consignes de sécurité :

- N'allez pas à pied ou en voiture dans les zones inondées.

- Mettez-vous à l'abri et, si possible, montez à l'étage.
- Écoutez la radio ou la télévision : France Inter GO, France Bleu Bourgogne, France 3 Bourgogne - Franche Comté.



- Coupez l'électricité et le gaz.



- N'allez pas chercher vos enfants à l'école.



- Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours.

CARTOGRAPHIE DES RISQUES D'INONDATIONS

